

VILLE DE NOISY LE SEC

Triangle Ouest

RUE DE PARIS / AVENUE GALLIENI



MAITRISE D'OUVRAGE

LINKCITY ILE DE FRANCE
CHALLENGER - 1 AVENUE EUGENE FREYSSINET
78280 GUYANCOURT

MAITRE D'OEUVRE

CASTRO DENISSOF ASSOCIES
32 BOULEVARD DE
MENILMONTANT
75020 PARIS

B.E.T. STRUCTURE

BOUYGUES BATIMENT ILE DE
FRANCE - HABITAT SOCIAL
CHALLENGER - 1 AVENUE
EUGENE FREYSSINET
78280 GUYANCOURT

PAYSAGISTE

LAND'ACT
47 RUE JULES GUESDE
92300 LEVALLOIS

B.E.T. FLUIDES & ENVIRONNEMENT

PROJEX / DIAGOBAT
13 RUE DE LA PERDRIX
95957 ROISSY CHARLES DE GAULLE

BUREAU DE CONTROLE

BTP CONSULTANTS
202 QUAI DE CLICHY
92110 CLICHY

DEMANDE D'AUTORISATION D'OCCUPATION
PROVISoire DU DOMAINE PUBLIC

PC COMPLEMENTAIRE

Date:
21/06/2019

Echelle

PC-10

Modifications

Dates Indice

Département de la Seine Saint Denis
Hôtel du Département – Esplanade Jean Moulin
Service Territorial Sud
A attention de Mr ELIA
93006 BOBIGNY Cedex

Paris, le 19 juin 2019

Email : c.nouveau@linkcity.com

☎ : 06 64 20 19 08

Objet : PC 93053 19B0013 – PC10 - Demande de surplomb du domaine public

Monsieur,

Nous souhaitons vous soumettre une demande d'autorisation de surplomb du domaine public dans le cadre de l'instruction du permis de construire N°93053 19B0013 sis 75b-85 avenue Gallieni et 170-178 rue de Paris à Noisy-le-Sec.

Ce projet est lauréat du concours « Inventons La Métropole du grand Paris » organisé par la société du Grand Paris et participe à la mutation de l'entrée de ville de Noisy-le-Sec.

Le PLU de la commune de Noisy-le-Sec autorise le surplomb des espaces publics sous certaines conditions décrites à l'article UA 6.1 auxquelles nous répondons. Nous joignons à cette demande le plan masse et le plan en coupe du projet.

En application de l'article R.431-13 du code de l'urbanisme, nous sollicitons votre accord pour engager la procédure d'autorisation d'occupation temporaire du domaine public concernant l'auvent réalisé en surplomb du domaine public à l'angle de la rue de Paris et de l'avenue Galliéni.

Nous demeurons naturellement à votre disposition et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de notre haute considération.

Charlotte NOUVEAU
Responsable de projets
LINKCITY IDF

PJ : Plan masse PC 2

Coupe longitudinale PC 3.1

Perspective angle rue de Paris / avenue Galliéni PC 6.1